

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de technicienne diagnostic des réseaux d'eau potable et d'assainissement à la direction du cycle de l'eau

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8,2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction du cycle de l'eau, un emploi de technicienne diagnostic des réseaux d'eau potable et d'assainissement en qualité de technicien principal 2ème classe, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Analyser des rapports et vidéos des inspections télévisées (livrable au format tableur et cartographie) indiquant les priorités de réhabilitation
Diagnostiquer l'état du patrimoine réseau eau potable sur la base des données disponibles sur le SIG (patrimoine / exploitation) et priorisation des travaux
Proposition d'un programme de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable.
Aider pour la mise en place des outils d'aide à la décision (MOSARE et INDIGAU)
Reporting sur les outils mis en place

Assurer le co-pilotage avec les 2 techniciens en poste, des prestations de diagnostic assainissement (inspections télévisées et tests à la fumée)

Suivi administratif et financier de l'exécution du marché (bons de commande, validation des attachements et des factures) Planification et suivi des interventions :

- *Recueil et priorisation des besoins ponctuels externes (Maître d'Ouvrage assainissement, gestionnaires de l'espace public, exploitant)
- *Établissement des commandes techniques,
- *Proposition d'un programme d'intervention systématique *Planification avec les prestataires privés et publics
- *Suivi pour le respect des délais et de la qualité des prestations via des indicateurs et l'animation de réunions mensuelles.

Participer à des études globales sur des secteurs spécifiques en partenariat avec les autres services de la Direction du Cycle de l'Eau et contribuer à l'élaboration des programmes de travaux et suivi des travaux réalisés suite aux préconisations.

Etre amené à participer à des réunions sur les projets d'aménagement en tant que représentant du pôle gestion du patrimoine (eau et assainissement).

Devoir d'appliquer la démarche qualité, sécurité, environnement, et pratique de l'amélioration continue (politique QSE, approche processus, etc.)

Décide,

Article 1 : L'emploi de technicienne diagnostic des réseaux d'eau potable et d'assainissement à la direction du cycle de l'eau est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens territoriaux principaux 2ème classe, à savoir au minimum indice brut 401 et au maximum indice brut 638, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

mis en ligne le :
31 JAN. 2024

Fait à Nantes, le **30 JAN. 2024**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée


Aïcha BASSAL